

Public

- Demandeurs d'emploi

Prérequis

- Compréhension et rédaction du français

Modalités d'admission

- Information collective et/ou entretien individuel
- Tests d'évaluation et de positionnement sur les aptitudes, le savoir être appliqués au monde professionnel
- En option : Période d'immersion en entreprise, entretien de confirmation du projet professionnel

Durée

- 105 heures + 35 heures en entreprise

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- Alternance de séances de face à face, activités en autonomie, simulation, ludo-pédagogie, favorisant l'individualisation du parcours
- Accompagnement renforcé vers l'alternance

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



EMPLOYE LIBRE-SERVICE – Option Caisse (Parcours pré-alternance - OPCOMMERCE)

Objectifs généraux

- ◆ Mettre en œuvre les comportements et savoir-être adaptés aux entreprises du Commerce
- ◆ Réaliser les opérations techniques et commerciales liées à la fonction
- ◆ Répondre à une offre d'emploi d'une entreprise du Commerce

Les plus de la formation



- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- ◆ Une formation reproduisant les situations significatives de travail pour favoriser la sensibilisation dans un contexte professionnel
- ◆ Intervention d'entreprises partenaires sur le dispositif
- ◆ Remise d'une documentation ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation initiale, intermédiaire et finale sous la forme de mises en situation professionnelles, études de cas, quizz, test CACES®, ...

Validation

- ◆ Attestation de formation
- ◆ CACES® R485 cat. 2 (si résultat positif aux tests finaux)
- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés : <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/6938>
- ◆ Code RS : R485 6938 (2)
- ◆ Certificateur : Institut National Recherche Sécurité (date de décision : 28/11/2024)
- ◆ Code Certif Info : 106719



Agrément

- ◆ GLOBAL Certification®

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Adopter le bon comportement professionnel dans l'entreprise	14 h 00
Le savoir-être en entreprise : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Savoirs-être professionnels (ponctualité, respect des autres...) ▪ Communication en milieu professionnel (implantation du rayon, tenue de caisse, transmission d'une information à ses collègues ou à sa hiérarchie) ▪ Accompagnement au développement des capacités personnelles et professionnelles (esprit d'initiative, gestion du temps, écoute client...) 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Postes informatiques
<i>Evaluation : Mises en situation professionnelle</i>		

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Identifier les outils à utiliser dans le cadre du métier visé	35 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Découverte de la Logistique dans le secteur Commerce (environnement, matériel, métiers...) ▪ Initiation à la conduite de chariot – catégorie 2 de la R485 ▪ Prévention des risques liés à l'activité ▪ Approche de l'utilisation de l'outil informatique (Logiciel de gestion commerciale) 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Postes informatiques Chariots de manutention Hall avec zone technique logistique
<i>Evaluation : CACES® R485 cat. 2</i>		

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Identifier les missions liées à l'emploi d'employé libre-service dans la branche Commerce	70 h 00 (dont 35 h d'immersion en entreprise)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion de la relation client (accueil, information et orientation des clients, traitement des réclamations clients, prise en charge des clients) ▪ Maintien du bon état marchand du rayon (mise en valeur des produits, lutte contre la démarque ...) ▪ Suivi des stocks et de la gestion de la réserve (réalisation des inventaires, réception des marchandises...) ▪ Gestion de la caisse (tenue de caisse, caisse automatique) ▪ Evolution dans son environnement de travail ▪ Mathématiques de base : Divers comptage de produits à inventorier (un produit dans le stock, une famille de produits dans le stock, le stock complet...) ▪ Expression écrite 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Postes informatiques Logiciel de gestion commerciale Magasin pédagogique
<i>Evaluation : Mises en situation contextualisées commerce</i>		
Période d'application en entreprise (35 h)		
Bilan de stage par le stagiaire		

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	Répondre à une offre d'emploi dans le domaine recherché	21 h 00
Techniques de recherche d'emploi : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recherche d'une offre d'emploi ▪ Attentes des entreprises du secteur Commerce ▪ Réponse à une offre d'emploi (CV, lettre de motivation) ▪ Coaching individuel des stagiaires vers l'entreprise d'accueil ▪ Réduction de la fracture numérique (utilisation d'un ordinateur, création d'une adresse mail, recherches sur internet, envoi et téléchargement de documents) <i>Evaluation : Mises en situation, rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation, entretien d'embauche</i>		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Postes informatiques Logiciels Pack Office, Internet

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	Bilan et synthèse de la formation	/
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilan ▪ Synthèse ▪ Evaluation de satisfaction 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

En cas de réalisation des tests CACES® en dehors d'un centre AFTRAL certifié, les moyens techniques joints sont à mettre à disposition afin de répondre aux exigences de tests CACES®.

CACES® R485

Annexe 1 : Moyens, locaux et matériels

**Dans le cas de tests réalisés en « intra »
ou sur une plateforme de tests louée ou mise à disposition,
la signature de l'offre de formation vaut acceptation du présent document,
celui-ci vaut convention de mise à disposition.**

EXIGENCES RELATIVES A L'ORGANISATION DES EPREUVES DE TESTS CONDUISANT A LA DELIVRANCE DU CACES®

- Durée de mise à disposition : elle correspond à la durée de l'offre de formation.
- Périodes de mise à disposition exclusive : elles sont identiques à la durée de l'offre de formation.
- Accord pour la mise en place des circuits de déroulements des tests : l'entreprise d'accueil autorise AFTRAL à mettre en place des circuits de déroulement de tests CACES® tels que définis dans les Recommandations et annexes I.
- Autorisation non restrictive d'accueil de tiers (candidats, personnels, auditeurs, certificateurs COFRAC ...)
- Conditions d'accès et de stationnement des équipements utilisés pour les tests : l'entreprise d'accueil autorise AFTRAL à organiser l'accès et le stationnement des engins utilisés pour le passage des tests.
- Autorisation de communication et de publicité pour les activités CACES® : l'entreprise d'accueil autorise AFTRAL à communiquer sur ses activités CACES®, sous réserve du respect de toutes réglementations applicables, et de ne pas engager la responsabilité de l'entreprise d'accueil.

Dans le cas de tests réalisés en « intra » ou sur une plateforme de tests louée ou mise à disposition, les pièces permettant de justifier de l'adéquation du site aux exigences du référentiel de certification doivent être archivées dans le dossier de la session de test

- Moyens requis : installations, équipement, surface et matériels nécessaires à la réalisation des tests + les documents réglementaires des engins utilisés
- Déclinaison des zones de déroulement de test et des circuits par catégorie

« Extrait Recommandation R485 »

Lorsque les épreuves sont réalisées dans une entreprise utilisatrice, le chef de cette entreprise et le dirigeant de l'OTC doivent procéder à une inspection commune des lieux de travail, des installations et des matériels mis à la disposition de l'OTC afin d'analyser les risques liés à l'interférence entre les activités de l'OTC et celles de l'entreprise. Ils arrêtent alors, d'un commun accord et avant le début de l'intervention, un plan de prévention écrit comportant les mesures à prendre par chacun pour prévenir les risques identifiés.

Lorsque les épreuves sont réalisées sur un chantier soumis à coordination SPS, le PPSPS de l'entreprise de travaux doit mentionner l'intervention de l'OTC et indiquer les mesures prises pour prévenir les risques identifiés.

Dans les deux cas, une attention particulière doit notamment être portée :

→ à la vérification conjointe des conditions d'assurance du testeur de l'OTC et des salariés de l'entreprise durant la réalisation des tests CACES®,

→ à la vérification par l'entreprise de la portée et de la validité de l'autorisation de conduite du testeur,

→ au respect des obligations réglementaires applicables au gerbeur, notamment lorsqu'il appartient à l'entreprise et est prêté ou loué à l'OTC (voir 3/3/1/2 §1) :

- *maintien en état de conformité, matérialisé par la remise à l'OTC d'un certificat de conformité établi par le chef de l'entreprise à chaque mise à disposition,*
- *maintien en état de conservation, attesté par un rapport de vérification générale périodique valide, vierge ou complété par un document attestant de la levée des observations,*
- *présence d'une notice d'instructions.*

Equipements, surfaces et matériels pour réaliser les épreuves théoriques et pratiques des CACES® R485		
	Cat 1	Cat 2
Salle	<ul style="list-style-type: none"> • Une salle aérée, éclairée et maintenue à une température de confort, équipée de chaises et tables en nombre adapté (au minimum pour 7 personnes), avec une source d'eau potable permettant de délivrer au moins 3 litres d'eau fraîche par personne et par jour • Un local adapté permettant de changer de vêtements, préchauffé en hiver pour être à température à l'arrivée des salariés le matin • Des sanitaires hommes et femmes séparés, aérés, éclairés et chauffés, disposant d'une arrivée d'eau chaude pour se laver les mains. 	
Gerbeur représentatif	<ul style="list-style-type: none"> • Gerbeur à conducteur accompagnant • Translation et levage motorisés, manutention sur bras de fourche • Conçu pour charger et décharger un véhicule à quai • Hauteur de levée : 2,20 m • Capacité : 800 Kg 	<ul style="list-style-type: none"> • Gerbeur à conducteur accompagnant • Translation et levage motorisés, manutention sur bras de fourche • Conçu pour charger et décharger un véhicule à quai • Hauteur de levée : 3,40 m • Capacité : 1200 Kg
Surface	<ul style="list-style-type: none"> • 100 m² minimum 	
Sol	<ul style="list-style-type: none"> • Stabilise, béton et/ou enrobe 	
Quai	<ul style="list-style-type: none"> • (voir « Dispositif de chargement » ci-dessous) 	
Charges de manutention standard	<ul style="list-style-type: none"> • 3 charges • Masse ≥ 50% capacité nominale du chariot - Hauteur ≥ 1,20 m 	
Charges masquant la visibilité	<ul style="list-style-type: none"> • 1 charge • Masse ≥ 25% capacité nominale du chariot - Hauteur ≥ 1,80 m 	
Charges dépassant la CMU	<ul style="list-style-type: none"> • 1 charge • Masse ≥ 25% capacité nominale du chariot 	
Charges pour palettier	<ul style="list-style-type: none"> • 3 charges • Masse ≥ 25% capacité nominale du chariot - Hauteur charge ≥ H alvéole - 0,30 m 	
Charges empilables	<ul style="list-style-type: none"> • 3 charges • Masse réelle ≥ 50% capacité nominale du chariot 	
Palettier hauteur des lisses	<ul style="list-style-type: none"> • 2 travées / 2 niveaux • 0 à 2,10 m mini 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 travées / 3 niveaux • 0 à 3,30 m mini
Remorque ou camion	<ul style="list-style-type: none"> • Camion ou remorque permettant le chargement par l'arrière (voir aussi « Dispositif de chargement » ci-dessous) 	
Dispositif de chargement	<ul style="list-style-type: none"> • Quai, muni d'un dispositif de nivelage ou avec pont de liaison amovible <p style="text-align: center;">Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> • Camion ou remorque équipé(e) d'un hayon élévateur compatible avec le chargement au moyen d'un gerbeur 	